

Travaux en cours

Travaux sur la RD 33 : circulation interdite du 2 au 6 novembre

Afin de réaliser des travaux de purge sous chaussée, la circulation routière sera interdite sur la route départementale 33, sur le territoire des communes de La Chapelle-des-Marais et d'Herbignac, du **lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre 2026**.

Une déviation dans les deux sens

Pendant toute la durée du chantier, la circulation sera déviée dans les deux sens. L'itinéraire de déviation, mis en place par le Département, contourne la zone de travaux par le sud, en passant notamment par les secteurs de Marlais et de Hoscas. Il sera signalé par une signalisation spécifique. Le plan de la déviation est joint à cet article.

Une possible prolongation

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, ces mesures de restriction pourront être prolongées jusqu'au **mardi 10 novembre**.

Informations pratiques

- **Où ?** RD 33, sur les communes d'Herbignac et de La Chapelle-des-Marais
- **Quand ?** Du lundi 2 au vendredi 6 novembre 2026 (prolongation possible jusqu'au mardi 10 novembre)
- **Quoi ?** Circulation interdite, déviation dans les deux sens

Nous vous invitons à anticiper vos déplacements et à respecter la signalisation en place. Merci de votre compréhension.



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /

13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

📞 02 40 88 90 01